



## Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
8 juin 2010  
Français  
Original: anglais

---

### Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

#### Trente-deuxième session

Bonn, 31 mai-9 juin 2010

Point 7 a) de l'ordre du jour

#### Questions méthodologiques relevant de la Convention

#### Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux

### Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux

#### Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a pris note des renseignements communiqués, et des progrès rapportés, par les secrétariats de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et de l'Organisation maritime internationale (OMI) au sujet de leurs travaux en cours relatifs aux émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux<sup>1</sup>, ainsi que des réactions que ces renseignements ont suscitées de la part des représentants des Parties.
2. Le SBSTA a invité les secrétariats de l'OACI et de l'OMI à lui faire part, à ses sessions futures, des travaux pertinents sur cette question.

---

<sup>1</sup> FCCC/SBSTA/2010/MISC.5.